



Bretagne

Voir une autre édition locale



JdE

 BREST Océanic Promotion investit 2 millions d'euros pour dépolluer le site de la Cantine

 BREST # IMMOBILIER # PME

Océanic Promotion investit 2 millions d'euros pour dépolluer le site de la Cantine

Par Jean-Marc Le Droff

Publié le 4 juillet 2024 à 16h30

 3 min de lecture

Océanic Promotion, filiale du groupe brestois Océanic, entre dans la phase opérationnelle de la construction de son projet de résidence sur le site de la Cantine, située le long de la plage du Moulin-Blanc au Relecq-Kerhuon. Le chantier a commencé en juin, avec par la dépollution du site. Une opération à deux millions d'euros confiée à Sêché Eco-Services.



La résidence Rosalie abritera 48 logements de standing le long de la plage du Moulin-Blanc, près de Brest — Photo : Océanic Promotion

Le projet Rosalie, une résidence de standing portée par Océanic Promotion, entre enfin dans sa phase opérationnelle après avoir été ralenti par plusieurs recours. Depuis juin, sur le site de la Cantine face à la plage du Moulin-Blanc, à deux pas du Spadium Parc, une tractopelle s'active pour déblayer les terres polluées par les anciennes activités qui ont occupé le site par le passé : une poudrerie et un abattoir municipal.

Plus de 9 000 tonnes de terres polluées à évacuer

Résultat : plus de 9 000 tonnes de terres polluées aux hydrocarbures et aux métaux lourds à évacuer vers le siège mayennais de l'entreprise Séché Eco-Services qui a remporté l'appel d'offres, où elles seront traitées ou stabilisées avant enfouissement. "Il s'agit pour nous d'un chantier relativement classique, puisque nous n'enlevons la terre que jusqu'à 4 mètres de profondeur", confie Sébastien Amiot, son directeur régional Ouest de Séché Eco-Service, qui précise au passage que son entreprise est déjà intervenue sur des chantiers de même nature mais bien plus conséquents. Et notamment sur celui de la piscine olympique du Grand Paris, en Seine-Saint-Denis, qui a nécessité de creuser jusqu'à 14 mètres pour évacuer et traiter plus de 175 000 tonnes de terres.



Elena Azria (au centre), la directrice du développement du groupe Océanic, entourée par les équipes de Sêché Eco-Services devant le site de la Cantine, en pleine opération de dépollution — Photo : Jean-Marc Le Droff

"Le prix à payer pour une dépollution dans les règles de l'art"

Mais ce chantier est bien moins classique pour Océanic Promotion, qui évalue le surcoût de ces opérations à environ deux millions d'euros. Un budget supplémentaire conséquent, et qui fait naturellement grimper le prix de vente des lots, dont les tarifs se situent aux alentours de 7 500 euros/m².

"Ces deux millions d'euros, c'est le prix à payer pour avoir la certitude que la dépollution sera effectuée dans les règles de l'art, car nous accordons une confiance absolue à Sêché Eco-Services", confie Elena Azria, directrice de développement du groupe Océanic (130 salariés, 30 millions d'euros de CA), qui se renforce depuis quelques années à Brest où il porte actuellement cinq autres projets de résidence, dont quatre sont en construction.

Livraison de la résidence Rosalie prévue en 2026

Les opérations de dépollution du site de la Cantine devraient s'achever en février 2025. Viendra ensuite la phase de construction de la résidence elle-même : un bâtiment de 4 étages abritant 48 logements et des commerces, ainsi qu'une centaine de places de parking. Le tout organisé autour d'une placette ouverte, à deux pas de la plage et du Spadium Parc.

Et si sa livraison n'est prévue que pour la mi-2026, sa commercialisation avance déjà à grands pas malgré la crise qui touche le secteur immobilier. "Nous avons déjà vendu 50 % des lots depuis le lancement de la commercialisation, en septembre 2023", retrace ainsi Elena Azria.

À quelques kilomètres de là, Les Perles de Saint-Marc, un autre projet de résidence porté par Océanic promotion, atteignent pour leur part les 30 % de commercialisation, avec des prix au mètre carré aux alentours de 6 000 euros, et une livraison prévue elle aussi en 2026.

📍 [BREST](#) # [IMMOBILIER](#) # [PME](#)